

Au 5 janvier 2022

ÉCHANGE AUTOMATIQUE DE RENSEIGNEMENTS (EAR) : STATUT DES ENGAGEMENTS¹

JURIDICTIONS AYANT ENTREPRIS LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2017 (49)
Allemagne, Afrique du Sud, Anguilla, Argentine, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Colombie, Corée, Croatie, Chypre ² , Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Îles Caïmanes, Îles Féroé, Îles Vierges britanniques, Îles Turques et Caïques, Inde, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexico, Montserrat, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Roumanie, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Seychelles, Suède.
JURIDICTIONS AYANT ENTREPRIS LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2018 (51)
Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan ³ , Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine (République populaire de), Costa Rica, Curaçao, Dominique ⁴ , Émirats arabes unis, Ghana, Groenland, Grenade, Hong Kong (Chine), Îles Cook, Îles Marshall, Indonésie, Israël, Japon, Koweït, Liban, Macao (Chine), Malaisie, Maurice, Monaco, Nauru, Nouvelle-Zélande, Niue ⁴ , Pakistan ³ , Panama, Qatar, Russie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Singapour, Saint-Martin ⁴ , Suisse, Trinité-et-Tobago ⁴ , Turquie, Uruguay, Vanuatu.
JURIDICTIONS AYANT ENTREPRIS LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2019 (2)
Ghana ³ , Koweït ⁵ .
JURIDICTIONS AYANT ENTREPRIS LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2020 (3)
Nigéria ³ , Oman ⁵ , Pérou ³ .
JURIDICTIONS ENGAGÉES À ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2021 (3)
Albanie ^{3, 7} , Équateur ³ , Kazakhstan ⁶ .
JURIDICTIONS ENGAGÉES À ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2022 (4)
Jamaïque ³ , Kenya ³ , Maldives ³ , Maroc ³ .
JURIDICTIONS ENGAGÉES À ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2023 (6)
Jordanie ⁶ , Moldova ³ , Monténégro ⁶ , Ouganda ³ , Thaïlande ⁶ , Ukraine ³ .
JURIDICTIONS ENGAGÉES À ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES EN 2024 (3)
Géorgie ³ , Rwanda ³ , Tunisie ³ .
PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUXQUELS IL N'A PAS ÉTÉ DEMANDÉ DE S'ENGAGER ET N'AYANT PAS ENCORE FIXÉ DE DATE POUR LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉCHANGES (41)
Algérie, Arménie, Biélorussie, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, El Salvador, Eswatini, Gabon, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Lesotho, Libéria, Macédoine du Nord, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mongolie, Namibie, Niger, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, République dominicaine, Sénégal, Serbie, Tanzanie, Tchad, Togo, Viet Nam.

¹ Les États-Unis ont entrepris des échanges automatiques de renseignements en vertu de la FATCA à partir de 2015 et ont conclu des accords intergouvernementaux (AGR) avec d'autres juridictions pour ce faire. Les AGR de modèle 1A conclus par les États-Unis reconnaissent la nécessité pour les États-Unis d'atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique de renseignements réciproque avec les juridictions partenaires. Ces accords incluent également un engagement politique à poursuivre l'adoption de

règlements et à défendre et soutenir une législation adaptée pour atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique réciproque.

² Remarque de la Turquie : Les informations contenues dans ce document faisant référence à « Chypre » concernent la partie sud de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Remarque de tous les États membres de l'Union européenne de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

³ Pays en développement n'hébergeant pas de centre financier et auxquels aucune date d'engagement n'a été demandée renseignements, mais qui l'ont fait volontairement.

⁴ Ces juridictions n'ont pas encore commencé les échanges.

⁵ Pays développés qui ont rejoint le Forum mondial après que le processus d'engagement ait été mené en 2014. On leur a donc demandé de s'engager à respecter un échéancier précis au moment de leur adhésion.

⁶ La Jordanie, le Kazakhstan, le Monténégro et la Thaïlande ont été soumis au processus du Forum mondial visant à identifier les juridictions pertinentes pour la mise en œuvre de la norme EAR. S'ils ont été jugés pertinents, ils auraient dû s'engager à échanger dans le cadre de la norme EAR selon un calendrier précis. Ils se sont toutefois volontairement engagés à mettre en œuvre la norme EAR.

⁷ L'Albanie s'est volontairement engagée pour 2021, mais a commencé les échanges dès 2020.